



MEOPAR

GUIDE DE CANDIDATURE

Fonds d'expédition :

Horizon de soutien stratégique

Automne 2025

Table des matières

A. Introduction.....	3
B. Aperçu du Fonds d'expédition	3
C. Alignement sur les objectifs et la stratégie scientifique du réseau MEOPAR.....	4
D. Structure de l'appel.....	4
E. Admissibilité au financement.....	5
F. Exigences relatives au financement	5
G. Formulaire d'auto-identification volontaire (IDEA)	6
H. Jalons et livrables du projet	7
I. Équipe de recherche et développement des talents	8
J. Plan de mobilisation des connaissances.....	8
K. Plan de gestion des données	9
L. Budget.....	9
M. Inclusion, diversité, équité et accessibilité (IDEA), et considérations relatives à la vérité et à la réconciliation	12
N. Matériel de soutien	13
O. Procédure de soumission.....	14
P. Demandes de renseignements	14
Q. Évaluation des propositions.....	15

A. Introduction

Ce guide est destiné à aider les candidat(e)s et les chercheur(-euse)s principaux(-ales) à chaque étape du processus de candidature. Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions dans ce guide, veuillez contacter jonathan.kellogg@meopar.ca pour obtenir de l'aide.

Remarque sur la terminologie : dans le présent document, le terme « projet » désigne le projet global dont l'expédition constitue la partie en mer consacrée aux observations, à la collecte d'échantillons ou à la formation, et qui peut inclure des analyses supplémentaires, des ateliers ou une synthèse après l'expédition. Le terme « expédition » désigne quant à lui les éléments du projet qui seront réalisés en mer.

B. Aperçu du Fonds d'expédition

Le réseau [MEOPAR \(Le Réseau d'Observation, de Prédiction, et de Réponse en Environnement Marin\)](#) est une organisation canadienne à but non lucratif qui soutient la recherche, la formation et la communication liées à l'océan par le biais de programmes de financement. Le réseau MEOPAR aide les chercheur(-euse)s canadien(ne)s des sciences de la mer à obtenir plus facilement des fonds pour recueillir des observations en mer. Avec trois horizons différents (Réponse rapide, Soutien stratégique et Expéditions de grande envergure), le Fonds d'expédition répond aux besoins de la communauté à court et à long terme. Les expéditions financées dans le cadre de l'horizon « Soutien stratégique » durent généralement de plusieurs jours à plusieurs semaines, selon la taille du navire.

[Le Fonds d'expédition du réseau MEOPAR](#) vise à soutenir les collaborations multidisciplinaires, y compris celles impliquant des navires de recherche détenus et exploités par des Autochtones, au Canada. Bien que nous nous attendions à ce que certaines expéditions puissent mettre au profit une proposition complémentaire au programme de temps de navigation du CRSNG, l'admissibilité au financement du réseau MEOPAR est considérablement élargie dans le cadre du Fonds stratégique des sciences (FSS; voir la section E ci-dessous), ce qui offre de nouvelles possibilités aux chercheur(-euse)s qui avaient auparavant un accès limité au financement des navires et aux navires de recherche appartenant à des Autochtones qui souhaitent établir des liens avec le secteur de la recherche en sciences de la mer.

Plus précisément, les principaux aspects du programme Horizon de soutien stratégique sont les suivants :

- L'accent est mis sur le leadership canadien dans les expéditions multi-chercheur(-euse)s et sur les navires de recherche appartenant à des Autochtones, lorsque cela est possible.
- La recherche intégrant des objectifs multiples, notamment ceux qui font progresser les priorités et les responsabilités stratégiques du gouvernement fédéral.
- Des fonds réservés aux expéditions menées par des personnes issues de groupes sous-représentés ou aux expéditions qui font preuve d'un engagement exceptionnel en faveur de l'inclusion.

- Les projets qui bénéficient d'un financement de contrepartie provenant d'autres programmes ou qui se joignent à des expéditions existantes afin d'augmenter le soutien du réseau MEOPAR.
- Les navires peuvent être de toute taille, mais la subvention pour l'expédition sert à soutenir les opérations régulières du navire. S'il n'existe pas de tarif journalier, les dépenses admissibles comprennent, par exemple, le carburant, l'assurance, les coûts d'entretien annuels et les frais d'équipage.
- Les expéditions peuvent comprendre un seul voyage ou plusieurs voyages, en fonction des objectifs scientifiques.

C. Alignement sur les objectifs et la stratégie scientifique du réseau MEOPAR

Le réseau MEOPAR a défini les objectifs suivants pour lesquels un financement ciblé sera accordé :

1. Renforcer la base de données probantes pour la prise de décision et l'adaptation par le développement d'outils, de techniques et de stratégies améliorés pour l'observation, la prédiction et le partage d'informations sur les océans et les zones côtières.
2. Accroître les opportunités économiques, la résilience des communautés côtières et la protection des écosystèmes marins face aux changements climatiques et technologiques grâce à une science orientée vers l'utilisateur(-trice) final(e) et à de nouvelles structures de collaboration.
3. Améliorer l'accès aux infrastructures de recherche en science de la mer et leur utilisation.
4. Diversifier, développer et élargir le déploiement des talents canadiens en matière de recherche et d'innovation dans le domaine de l'océan.

Les chercheur(-euse)s principaux(-ales) sont également encouragé(e)s à consulter la [Stratégie scientifique du réseau MEOPAR 2025-2030](#) pour obtenir plus de contexte et s'assurer de l'alignement sur la vision à long terme et les priorités fondamentales du réseau MEOPAR.

D. Structure de l'appel

Le réseau MEOPAR prévoit de financer stratégiquement **4 à 6 expéditions par an**, avec un **budget annuel total d'un million de dollars. Nouveauté cette année**, le réseau MEOPAR acceptera les demandes pour des expéditions pouvant être réalisées en 2026-2027 *ou* 2027-2028 (les chercheur(-euse)s principaux(-ales) peuvent demander un financement pour des expéditions se déroulant entre le 1er avril 2026 et le 31 mars 2027 *ou* entre le 1er avril 2027 et le 31 mars 2028). La (les) expédition(s) scientifiques doivent avoir lieu pendant la période de financement demandée. Les projets **justifient clairement** un financement sur plusieurs années peuvent demander un financement pour les deux années du projet.

E. Admissibilité au financement

Le (la) chercheur(-euse) principal(e) doit être admissible pour être titulaire d'une subvention au sein de son institution. Les bénéficiaires admissibles aux fonds du réseau MEOPAR comprennent les établissements d'enseignement postsecondaire, les organisations à but non lucratif, les organisations et les gouvernements autochtones, les municipalités, les réseaux de recherche, les réseaux d'engagement public¹, les entreprises qui mènent des activités d'engagement publics ou les entreprises en démarrage (y compris celles qui sont hébergées dans des incubateurs liés à l'enseignement postsecondaire canadien). Les ministères fédéraux, les agences et les sociétés d'État du gouvernement du Canada ne font pas partie des bénéficiaires admissibles.

F. Exigences relatives au financement

Chaque chercheur(-euse) principal(e) (CP) bénéficiant d'un financement du réseau MEOPAR conclura avec le réseau MEOPAR une entente appelée « accord de bénéficiaire ultime » (ABU), dans lequel le (la) CP est le (la) bénéficiaire ultime (BU). L'ABU précise le calendrier de financement, le calendrier des rapports, les jalons de l'expédition et les indicateurs clés de performance (ICP).

Conseils spécifiques au Fonds d'expédition

Il relève de la responsabilité du (de la) CP de s'assurer que toutes les certifications, permis, licences et d'autres approbations nécessaires ont été obtenus avant qu'une recherche ne soit menée en tout ou en partie (par exemple, une recherche impliquant des sujets humains ou une recherche ayant des effets sur l'environnement, les peuples autochtones et les animaux). Si une évaluation environnementale ou éthique est requise pour la proposition, le réseau MEOPAR devra recevoir une copie de l'approbation du comité de certification de l'institution concernée avant que le financement ne soit entièrement débloqué.

Le réseau MEOPAR recommande fortement que toutes les activités financées par le réseau MEOPAR respectent [les Principes de PCAP des Premières Nations](#) et/ou les [principes de gouvernance des données autochtones CARE](#), le cas échéant. Ces principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP) ou d'avantages collectifs, d'autorité de contrôle, de responsabilité et d'éthique (CARE) affirment que les Premières Nations et les peuples autochtones ont le droit de contrôler les processus de collecte de données et qu'ils sont propriétaires et contrôlent la manière dont les données et informations ultérieures peuvent être utilisées. Les expéditions se déroulant dans des eaux autochtones doivent contacter la (les) nation(s) local(es) afin

¹ Les réseaux d'engagement public sont des entités impliquées dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Coordonner ou soutenir des activités d'engagement scientifique ou de recherche tournées vers le public;
- Faciliter les partenariats entre les chercheur(-euse)s et les groupes communautaires;
- Fournir des programmes qui améliorent la compréhension du public ou sa participation à la science ou à la politique.

de déterminer comment l'expédition peut se dérouler de manière responsable. Voir la section K pour plus d'informations.

Les chercheur(-euse)s principaux(-ales) sont encouragé(e)s à consulter la politique de propriété intellectuelle du réseau MEOPAR dans le cadre du processus de candidature. Vous pouvez consulter [la politique du réseau MEOPAR en matière de propriété intellectuelle ici](#). Comme indiqué dans cette politique, le (la) BU doit fournir au réseau MEOPAR une copie de toute politique ou accord en matière de propriété intellectuelle relatif à la propriété intellectuelle d'un projet admissible (PIPA). Ces politiques et accords doivent :

1. permettre l'exploitation de la PIPA au Canada (y compris, sans limitation, aux fins de la réalisation du projet admissible);
2. ne pas empêcher le (la) BU de remplir ses obligations en vertu de l'ABU, et;
3. garantir la confidentialité des informations sensibles et exclusives.

G. Formulaire d'auto-identification volontaire (IDEA)

Dans le cadre de l'engagement du réseau MEOPAR à promouvoir l'IDEA, et conformément aux [Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation](#), nous invitons tous (toutes) les candidat(e)s à remplir le formulaire d'auto-identification volontaire.

Pourquoi nous recueillons ces informations

Ces informations nous aident à comprendre qui sont les bénéficiaires de nos programmes et nous permettent d'améliorer l'accès et la représentation. Le remplissage de cette section est entièrement volontaire, et les réponses resteront confidentielles et ne seront communiquées que sous forme agrégée. Le cas échéant, les réponses peuvent être prises en compte dans l'évaluation des demandes selon les critères d'évaluation de l'IDEA et de la vérité et la réconciliation.

Principes clés

- Volontaire : vous pouvez choisir de répondre à toutes les questions, à certaines d'entre elles ou à aucune.
- Confidentiel : les réponses sont confidentielles et ne seront rapportées que sous forme agrégée.

Ce que couvre le formulaire

Le formulaire comprend des questions sur :

- L'identité autochtone (avec des options alignées sur la Constitution canadienne et des réponses ouvertes)
- Si vous vous identifiez comme appartenant à un groupe racisé
- Les origines ethniques ou culturelles (avec des options à choix multiples et des réponses ouvertes)
- Le statut de handicap (tel que défini par la Loi canadienne sur l'accessibilité)

- Identité de genre (y compris des réponses ouvertes)
- Si vous vous identifiez comme faisant partie de la communauté 2ELGBTQIA+

Comment utiliser le formulaire

- Commencez par indiquer si vous souhaitez remplir le formulaire ou si vous préférez ne pas répondre.
- Passez à chaque section, en sélectionnant toutes les options applicables ou en fournissant des réponses ouvertes, le cas échéant.

Notes à l'attention des candidat(e)s

- Le formulaire est conçu pour être inclusif et respectueux des diverses identités et expériences.
- Vous pouvez sélectionner plusieurs options et/ou fournir vos propres descriptions, le cas échéant.
- Votre participation nous aide à créer un environnement de programme plus équitable et mieux adapté.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur le formulaire, veuillez contacter jonathan.kellogg@meopar.ca.

H. Jalons et livrables du projet

Veillez fournir une liste des jalons et des livrables de votre projet, ainsi que leurs dates d'achèvement prévues.

Lorsque vous établissez la liste des activités/livrables du projet et leurs dates d'achèvement prévues, nous vous encourageons à :

- *Être précis(e)* : divisez votre projet en éléments clairs et faciles à suivre (p. ex. atelier pour organiser la planification, jours en mer, capteurs déployés/récupérés, rapport d'expédition complet, etc.).
- *Inclure les livrables* : identifiez ce qui sera produit ou réalisé (p. ex. types d'échantillons, formation, jours en mer).
- *Fixer des délais* : indiquez les dates d'achèvement estimées pour chaque activité. Elles ne doivent pas nécessairement être exactes, mais doivent refléter un calendrier que vous pouvez justifier.
- *Penser à l'avance à la présentation des rapports* : vous devrez confirmer que chaque activité a été réalisée et décrire les résultats. Réfléchissez à la manière dont vous documenterez les progrès (p. ex. photos, liens, commentaires).
- *Vous aligner sur vos objectifs* : assurez-vous que vos activités soutiennent les objectifs de votre expédition et réfléchissez à des indicateurs de réussite quantitatifs et qualitatifs (p. ex. nombre d'échantillons collectés, étudiant(e)s formé(e)s, opportunités uniques exploitées).

- *Prévoir du temps pour l'évaluation* afin de pouvoir rendre compte non seulement de ce que vous avez fait, mais aussi de ce que vous avez appris.

À partir de ces jalons, les évaluateur(-trice)s doivent pouvoir déterminer clairement quand la ou les expéditions devraient avoir lieu.

Remarque : vous devrez rendre compte des résultats de vos activités/livrables et de leurs dates d'achèvement dans votre rapport final au réseau MEOPAR. Le réseau MEOPAR fournira des modèles de rapport à soumettre via le [portail en ligne](#) du réseau MEOPAR (des versions téléchargeables seront disponibles pour le travail hors ligne).

I. Équipe de recherche et développement des talents

L'équipe de recherche doit être bien adaptée pour atteindre tous les objectifs de l'expédition et du projet. Les expéditions multidisciplinaires et interdisciplinaires doivent disposer d'une équipe qui reflète la nature diversifiée des objectifs et qui soit attentive à tirer parti des opportunités offertes par l'expédition sur le site d'intérêt. Les organisateur(-trice)s de l'expédition doivent tenir compte des principes de l'IDEA lors de la constitution de l'équipe afin de favoriser un environnement de recherche diversifié. Cela inclut, sans s'y limiter, la constitution d'une équipe équilibrée composée de dirigeant(e)s établi(e)s et émergent(e)s dans le domaine. Le programme Horizon de soutien stratégique encourage le leadership canadien dans les expéditions maritimes et offre des possibilités de développer et de retenir des talents canadiens dans le domaine de la recherche.

J. Plan de mobilisation des connaissances

Bien qu'aucun financement ne soit spécifiquement prévu pour les activités de mobilisation des connaissances (MC) dans le cadre du Fonds d'expédition, le temps passé en mer offre souvent des occasions d'entrer en contact avec divers utilisateur(-trice)s finaux(-ales). Des présentations à terre impliquant les parties prenantes et les détenteur(-trice)s de droits dans le plan de recherche aux blogues ou vlogues en mer démontrant la science en action, les occasions d'impliquer le public dans l'expédition sont nombreuses. Les évaluateur(-trice)s examineront les propositions en partie sur la base des plans d'activités de mobilisation des connaissances et de l'étendue du public susceptible d'être atteint.

Voici quelques exemples d'activités de MC (liste non exhaustive) :

- *Ateliers de co-création communautaire* qui réunissent des chercheur(-euse)s et des utilisateur(-trice)s finaux(-ales) afin de concevoir ensemble des produits ou des solutions basés sur les connaissances.
- *Mise en récit créative* à travers les arts visuels, la bande dessinée, la photographie ou la vidéo pour illustrer la science et susciter l'engagement.
- *Mise en récit de données* qui combine la narration et la visualisation pour rendre des résultats complexes compréhensibles et exploitables.

- *Ressources pédagogiques* telles que des programmes d'études, des plans de cours ou du matériel d'apprentissage informel basé sur les résultats de la recherche.
- *Résultats axés sur les politiques*, tels que des notes d'information, des boîtes à outils ou des documents d'aide à la décision adaptés à l'usage des gouvernements ou des communautés.
- *Traduction et localisation du contenu* dans les langues des publics cibles (p. ex. l'inuktitut, le français) afin de favoriser l'accessibilité et la co-création.

K. Plan de gestion des données

Les chercheurs(-euse)s principaux(-ales) sont invités(-es) à décrire le Plan de gestion des données (PGD) qui sera utilisé pour le projet. Ce document devrait être évolutif et s'adapter au fil du déroulement du projet de recherche. La description du PGD devrait inclure les types et le volume de données générées, la manière dont les données seront documentées (les *métadonnées*) pour une réutilisation future, les modalités de stockage des données à court et à long terme (p. ex. budget, types de données), ainsi que les considérations juridiques, éthiques et/ou commerciales (y compris la souveraineté des données autochtones). Les projets qui souhaitent obtenir du soutien pour élaborer un PGD sont encouragés à contacter le [Système intégré d'observation des océans du Canada](#) (SIOOC) ou l'[Alliance de recherche numérique du Canada](#) (l'Alliance), qui peuvent accompagner le développement du plan. MEOPAR encourage fortement les plans qui permettent de rendre les données *Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables* et *Réutilisables* (FAIR) et, lorsqu'applicable, qui respectent les [principes CARE](#) de gouvernance des données autochtones ainsi que les [principes PCAP des Premières Nations](#). Des guides pour élaborer des PGD sont disponibles auprès du [CIOOS](#) et de [l'Alliance](#). Les expéditions ayant lieu dans les eaux autochtones devraient communiquer avec les Nations locales afin de déterminer comment procéder de manière respectueuse et responsable.

Les données obtenues grâce au financement de MEOPAR devraient être rendues aussi ouvertes que possible, mais aussi restreintes que nécessaire, dans un dépôt de données spécifique au domaine concerné. De plus, les métadonnées et un lien vers les données devraient être rendus disponibles dans le Catalogue de données ouvertes du SIOOC. Les métadonnées devraient être découvrables dans un dépôt dans les six mois suivant la fin du financement de l'expédition. Ces étapes visent à améliorer la découvrabilité et l'accessibilité des données pour la réutilisation future des observations financées par des fonds publics. Si des restrictions sont nécessaires, veuillez justifier.

Nous vous encourageons à élaborer un PGD complet, peu importe sa longueur. Toutefois, pour faciliter le travail des évaluateur(-trice)s, veuillez résumer votre PGD concernant les observations, les échantillons et les données recueillies ou générées durant cette expédition et ce projet.

L. Budget

Des budgets détaillés, accompagnés de justifications, sont requis. Cela comprend un budget d'expédition ([annexe B](#)) et un budget des contributions des partenaires ([annexe C](#)). Vos budgets doivent être soumis en utilisant les modèles fournis.

Veillez nommer vos fichiers budgétaires selon le format suivant :

Annexe B : [*InitialesDuPrénomCP*][*NomDeFamilleCP*].EXS.AppB.[*AAMMJJ*]

Annexe C : [*InitialesDuPrénomCP*][*NomDeFamilleCP*].EXS.AppC.[*AAMMJJ*]

Note : vous remplacerez les crochets et le texte en italique par vos informations spécifiques.

Exemple : si le nom du chercheur principal est Jordan Smith et que l'annexe B est soumise le 5 août 2025, le nom du fichier doit être :

JSmith_EXS_AppB_250805

Conseils pour l'annexe B

- N'indiquez que le montant du financement demandé au réseau MEOPAR pour l'expédition, et non le financement total du projet. (Le coût total du projet sera reflété dans la combinaison des annexes B et C.)
- Les fonds demandés au titre du programme Horizon de soutien stratégique doivent couvrir uniquement les frais d'exploitation des navires.
- Dans l'annexe B, tous les frais liés au navire relèvent de la catégorie de dépenses « **Opérations des établissements de recherche de base** ».
 - Le reste de la feuille de calcul doit rester **VIDE**.
- Pour les navires pour lesquels il n'existe pas de tarif journalier, les dépenses admissibles comprennent, par exemple, le carburant, l'assurance, les coûts d'entretien annuels et les frais d'équipage. La somme de ces éléments doit être inscrite à l'annexe B.
 - Si vous avez des questions sur les dépenses admissibles à inclure dans ces circonstances, veuillez contacter Jonathan.Kellogg@meopar.ca.
- Les cellules grisées contiennent des formules qui calculent automatiquement les totaux en fonction des données saisies dans les autres cellules et ne peuvent pas être modifiées.
- Dans la section « Justification narrative » de votre formulaire de proposition, veuillez inclure des détails et des explications spécifiques concernant les opérations du navire. Par exemple : « L'affrètement du M/V Boaty McBoatface coûtera X dollars par jour. Les frais d'affrètement comprennent les jours de mobilisation, de démobilisation, Y jours en mer avec hébergement pour Z scientifiques. »
- Veuillez noter que tous les salaires (à l'exception des frais d'équipage pour les opérations régulières du navire), les frais de déplacement vers et depuis le port, les frais de location du matériel scientifique, les analyses d'échantillons, les frais de mobilisation des connaissances, etc. doivent être pris en charge par d'autres moyens.
 - Toutes ces autres dépenses engagées dans le cadre du projet doivent être comptabilisées à l'annexe C. Contributions des partenaires.
- Le réseau MEOPAR peut soutenir les frais administratifs généraux (« C. Coûts indirects ») à un taux approprié au contexte de l'expédition, jusqu'à un maximum de 15 %. Le taux doit être

établi en tenant compte de l'échelle de l'expédition (c.-à-d. en n'utilisant pas un pourcentage forfaitaire général [tel que 15 %] qui ne tient pas compte du contexte). L'utilisation de cette catégorie doit être justifiée sous la forme d'une description narrative expliquant comment les fonds seront utilisés dans le cadre de cette catégorie, comment chaque dépense est calculée et pourquoi elle est nécessaire. Si ces coûts ne sont pas demandés, cela doit également être précisé afin que le réseau MEOPAR comprenne votre capacité administrative. Si vous avez besoin d'une administration, mais que vous ne la demandez pas dans votre budget d'expédition, celle-ci peut être considérée comme une contribution en nature (partenaire) pour aider à répondre à l'exigence de financement de contrepartie.

- Pour l'Horizon de soutien stratégique, les organisations sont priées de reconnaître que, dans certaines expéditions, elles peuvent être amenées à payer une seule facture pour l'affrètement du navire. Compte tenu du temps administratif minime requis pour cette comptabilité, le réseau MEOPAR recommande un taux de coûts indirects de 2,5 % du budget.
- Remarque : la réduction des frais généraux fait partie des critères d'évaluation. Pour obtenir la note « Exceptionnel », une proposition doit démontrer que « les frais administratifs sont très bien justifiés et réduits au minimum ».

Conseils pour l'annexe C

Toutes les dépenses prévues pour le projet, à l'exception des frais de navire demandés au réseau MEOPAR, doivent être consignées à l'annexe C. Cela comprend tous les salaires (à l'exception des frais d'équipage pour l'exploitation régulière du navire), les frais de déplacement vers et depuis le port, les frais de location du matériel scientifique, les analyses d'échantillons, les frais de mobilisation des connaissances, etc. qui sont pris en charge par des moyens autres que le réseau MEOPAR.

Pour les contributions des partenaires, indiquez clairement le partenaire contributeur, la valeur de la contribution, s'il s'agit d'une contribution en espèces ou en nature, s'il s'agit d'une contribution attendue ou garantie, s'il s'agit d'un financement de contrepartie ou d'un financement à effet de levier, et la manière dont la contribution soutient les activités de votre projet. Les chercheur(-euse)s principaux(-ales) sont tenu(e)s d'obtenir des contributions de contrepartie provenant de sources non fédérales qui égalent ou dépassent un ratio de 1:0,8 pour chaque dollar demandé au réseau MEOPAR. Les fonds de contrepartie supplémentaires seront pris en compte dans les critères d'évaluation.

Outre les contributions de contrepartie, les chercheur(-euse)s principaux(-ales) peuvent également faire état de fonds à effet de levier, qui sont des contributions existantes (en espèces ou en nature) qui soutiennent le projet mais ne peuvent pas être prises en compte dans le cadre de l'exigence de financement de contrepartie. Il peut s'agir de dons, d'investissements existants ou de revenus provenant de sources fédérales qui améliorent la portée globale ou la durabilité du projet. Bien que les fonds à effet de levier ne puissent pas être pris en compte dans le calcul du ratio minimum de

financement de contrepartie de 1:0,8, ils constituent des indicateurs précieux d'un soutien plus large et de l'alignement sur les objectifs de votre projet. [Cliquez ici](#) pour plus d'informations sur la manière de déterminer si les contributions de vos partenaires sont considérées comme des fonds de contrepartie ou des fonds à effet de levier.

Une organisation partenaire peut contribuer à la fois par des fonds de contrepartie et par des fonds à effet de levier. Par exemple, une université peut fournir comme financement de contrepartie le salaire pour le temps consacré par ses professeur(e)s, tandis que le salaire des étudiant(e)s est financé par une subvention fédérale. Séparez ces sources de financement dans l'annexe C en dupliquant l'organisation partenaire, mais en indiquant « Financement de contrepartie » et « Financement à effet de levier » afin de comptabiliser avec précision les contributions respectives.

Comme mentionné ci-dessus, si votre expédition nécessite un soutien administratif mais que vous ne demandez pas de financement du réseau MEOPAR pour cela, ces dépenses peuvent être considérées comme une contribution en nature (partenaire) afin de contribuer à l'exigence de financement de contrepartie.

Les contributions en nature des partenaires peuvent inclure le temps de travail du personnel des organisations partenaires (y compris le salaire du [de la] chercheur[-euse] principal[e] ou les salaires des étudiant[e]s), l'accès aux installations, l'utilisation d'équipements, l'expertise technique ou le soutien consultatif, ou le soutien à la diffusion des connaissances (p. ex. l'utilisation de la liste de diffusion, des médias sociaux ou des réseaux d'un partenaire).

REMARQUE : toutes les contributions des partenaires documentées doivent être engagées pendant la période de financement de l'expédition. Par exemple, si l'expédition a lieu au cours de l'exercice 2026-2027, les contributions des partenaires au projet doivent également être engagées au cours de cet exercice. Les dépenses liées au projet engagées au cours d'autres exercices ne sont pas admissibles au titre des règles relatives aux fonds de contrepartie et aux fonds à effet de levier.

M. Inclusion, diversité, équité et accessibilité (IDEA), et considérations relatives à la vérité et à la réconciliation

En complétant votre candidature, veuillez fournir des détails sur la manière dont vous intégrerez les principes IDEA et de vérité et réconciliation dans votre expédition et votre projet. Le réseau MEOPAR souhaite obtenir des détails sur la manière dont diverses personnes, y compris les peuples autochtones et les membres de groupes méritant l'équité (par exemple, les membres des communautés 2ELGBTQIA+, les personnes en situation de handicap, les personnes racisées et les femmes), seront impliquées dans votre expédition et votre projet, notamment dans le leadership et la prise de décision, la programmation, la communication et l'engagement, la participation inclusive et l'évaluation. Une compréhension fondamentale des approches IDEA peut être nécessaire pour la formulation de votre plan IDEA. Si vous avez besoin de plus amples informations sur l'IDEA, vous pouvez consulter [ce site web](#).

Comprendre le processus de vérité et de réconciliation et ses appels à l'action peut démontrer efficacement l'engagement de votre projet envers ces initiatives. Des informations sur la Commission de vérité et réconciliation sont disponibles [ici](#).

Dans le cadre du Fonds d'expédition, cela se traduit concrètement par l'offre de possibilités de navigation à des dirigeant(e)s expérimenté(e)s et émergent(e)s de la communauté des sciences de la mer et par l'adoption d'une approche IDEA lors du recrutement des membres de l'équipage scientifique. Parmi les exemples de promotion des principes de vérité et de réconciliation, on peut citer la participation des organisations ou des dirigeant(e)s des communautés autochtones locales à la planification et au déroulement de l'expédition, l'établissement d'un plan de gestion des données conforme [aux principes de PCAP \(protection, consentement, accès et partage\) des Premières Nations](#), ou aux [principes CARE \(gouvernance des données autochtones\)](#), la formation de jeunes autochtones dans le cadre de l'expérience en mer et/ou le recours à des entreprises autochtones, y compris des exploitant(e)s de navires.

N. Matériel de soutien

1. Lettres de soutien

- Nous vous encourageons à joindre des lettres de soutien qui démontrent vos partenariats, vos relations avec la communauté, les impacts attendus et/ou l'engagement de contributions en espèces ou en nature. Ces lettres peuvent fournir des informations supplémentaires ou appuyer le projet dans son ensemble ou l'expédition en particulier. **Une lettre de soutien est requise**, mais il n'y a pas de limite au nombre de lettres. Nous recommandons que les lettres de soutien ne dépassent pas deux pages.

Si vous n'êtes pas en mesure d'inclure des lettres de soutien, vous pouvez téléverser une déclaration expliquant les obstacles, les difficultés ou les défis que vous avez rencontrés pour les obtenir. Pour téléverser une déclaration, utilisez le formulaire « Lettres de soutien | Joindre un (des) fichier(s) » dans le [portail en ligne](#).

Les formats de fichiers acceptés sont les suivants : PDF (.pdf), documents Word (.doc, .docx) ou fichiers image (.jpg, .jpeg, .png).

Vous pouvez soumettre les lettres de soutien de deux manières :

- Téléchargement direct : utilisez le formulaire « Lettres de recommandation | Joindre un (des) fichier(s) » dans le [portail en ligne](#).
- Soumettre par l'intermédiaire d'une personne référente : invitez une « personne référente » à soumettre une lettre de soutien directement dans le portail en utilisant le formulaire « Lettres de soutien | Demander une (des) recommandation(s) » du [portail en ligne](#).

Remarque : le portail ne permettra pas la soumission finale d'une proposition tant que les lettres de soutien n'auront pas été soumises. Veillez à ce que les auteurs des lettres disposent de suffisamment de temps pour téléverser leurs lettres avant la date limite.

2. Soumission multimédia facultative

Vous pouvez également choisir de soumettre un court fichier vidéo ou audio pour compléter vos réponses écrites. C'est l'occasion de partager votre vision, vos liens avec la communauté ou d'autres éléments de votre expédition qui peuvent être transmis de manière plus efficace par le biais d'une mise en récit orale ou visuelle.

Directives de soumission :

- Durée maximale : 5 minutes
- Taille maximale du fichier : 1 000 Mo
- Formats vidéo acceptés : .avi ou .mp4
- Formats audio acceptés : .mp3 ou .wav
- Médias liés acceptés : YouTube ou Vimeo

Cette soumission est entièrement facultative et sera examinée en même temps que vos réponses écrites selon les mêmes critères d'évaluation.

O. Procédure de soumission

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **12 décembre 2025 à 23 h 59 HNE**.

Soumettez votre proposition sur le portail en ligne du Fonds d'expédition :

<https://meopar.smapply.io/>. Les sections ne doivent pas dépasser le nombre de mots indiqué. Les évaluateur(-trice)s ne recevront ni n'examineront les informations au-delà de la limite indiquée.

Une version de travail du formulaire de proposition est fourni [ici](#) afin de vous permettre de travailler hors ligne et de copier/coller les sections remplies dans le portail en ligne lorsque cela vous convient.

REMARQUE : MEOPAR vérifie la conformité des propositions dans la semaine suivant la date limite. Les candidat(e)s et collaborateur(-trice)s des propositions non conformes pourraient être invité(e)s à fournir des clarifications ou des révisions dans un court délai (généralement de 24 à 48 heures). En l'absence de réponse aux demandes de révision dans les délais, les soumissions originales seront utilisées pour les décisions.

P. Demandes de renseignements

[Assistez à une séance d'information](#) le 22 octobre à 10 h (heure du Pacifique) destinée aux candidat(e)s potentiel(le)s et aux chercheur(-euse)s principaux(-ales) (ou regardez l'enregistrement) afin d'obtenir de l'aide pour l'élaboration de votre proposition. Veuillez noter que la séance d'information sera donnée en anglais.

Pour toute question concernant cet appel à propositions, veuillez contacter jonathan.kellogg@meopar.ca.

Q. Évaluation des propositions

Le réseau MEOPAR examinera et évaluera les propositions à l'aide de la grille d'évaluation suivante :

Critères d'évaluation - Fonds d'expédition - Horizon de soutien stratégique

		EXCEPTIONNEL	TRÈS BON	BON	MOYEN	INSUFFISANT
Objectifs et qualité du projet (25 %)	6,25%	Le projet est très bien décrit.	Le projet est bien décrit .	Le projet est décrit de manière satisfaisante .	Le projet est quelque peu décrit .	Le projet est mal décrit .
	6,25	Le projet est très original/innovant.	Le projet est est original/innovant.	Le projet est moyennement original/innovant.	Le projet est quelque peu original/innovant.	Le projet n'est pas original/innovant.
	6,25%	Le projet contribuera à la recherche, à l'innovation et aux progrès dans le domaine au niveau international.	Le projet est susceptible de contribuer à la recherche, à l'innovation et aux progrès dans le domaine au niveau international.	Le projet pourrait contribuer à la recherche, à l'innovation et aux progrès dans le domaine au niveau international.	Le projet est peu susceptible de contribuer à la recherche, à l'innovation et aux progrès compétitifs à l'échelle internationale dans le domaine concerné.	Le projet ne contribuera pas à la recherche, à l'innovation et aux progrès compétitifs à l'échelle internationale dans le domaine concerné.
	6,25%	L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux est explicite et fera progresser les priorités fédérales.	L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux est clair et est susceptible de faire progresser les priorités fédérales.	L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux est évident et pourrait faire progresser les priorités fédérales.	L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux n'est pas clair et est peu susceptible de faire progresser les priorités fédérales.	L'alignement du projet sur les objectifs et stratégies fédéraux n'est pas défini et ne fera pas progresser les priorités fédérales.
Excellence de l'équipe de recherche (20 %)	5%	Leadership canadien d'une équipe de recherche interdisciplinaire .	Leadership canadien d'une équipe de recherche multidisciplinaire .	Leadership international d'une équipe de recherche interdisciplinaire/ multidisciplinaire .	Leadership canadien d'une équipe de recherche monodisciplinaire .	Leadership international d'une équipe de recherche monodisciplinaire .
	5%	L'équipe comprend de nombreux partenaires .	L'équipe comprend quelques partenaires .	L'équipe comprend peu de partenaires.	L'équipe a un partenaire .	L'équipe ne compte aucun partenaire.
	5%	L'équipe est clairement adaptée pour atteindre tous les objectifs du projet.	L'équipe est bien adaptée pour atteindre la plupart des objectifs du projet.	L'équipe est adaptée pour répondre à de nombreux objectifs du projet.	L'équipe peut atteindre certains des objectifs du projet.	L'équipe n'est pas adaptée pour atteindre les objectifs du projet.
	5%	Projet très attractif qui permettra de développer et de retenir les talents.	Projet attractif susceptible de développer et de retenir les talents.	Projet susceptible de développer et de retenir les talents.	Projet peu susceptible de développer et de retenir les talents.	Le projet ne permettra pas de développer et de retenir les talents.
Plan, budget, contributions de contrepartie (30 %)	5%	Les éléments du plan et du budget sont décrits très clairement .	Les éléments du plan et du budget sont clairement décrits .	Les éléments du plan et du budget sont décrits de manière adéquate .	Les éléments du plan et du budget sont partiellement décrits .	Les éléments du plan et du budget ne sont pas clairs .
	5%	Les éléments du plan et du budget sont conformes à des calendriers réalistes et appropriés .	Les éléments du plan et du budget sont conformes à des calendriers réalistes .	Les éléments du plan et du budget sont susceptibles de soutenir un calendrier réaliste.	Les éléments du plan et du budget sont faiblement liés à un calendrier qui peut ne pas être réaliste .	Les éléments du plan et du budget ne sont pas liés à des calendriers qui sont irréalistes .

	5%	Les éléments du plan et du budget soutiennent fortement les résultats.	Les éléments du plan et du budget soutiennent les résultats.	Les éléments du plan et du budget peuvent soutenir les résultats.	Les éléments du plan et du budget sont peu susceptibles de soutenir les résultats.	Les éléments du plan et du budget ne sont pas en mesure de soutenir les résultats.
	5%	Le plan de gestion des données aborde de manière exhaustive les données prévues, les métadonnées, le stockage à court et à long terme, ainsi que les considérations juridiques et éthiques.	Le plan de gestion des données fournit des détails sur les données prévues, les métadonnées, le stockage à court et à long terme, ainsi que les considérations juridiques et éthiques.	Le plan de gestion des données décrit les données prévues, les métadonnées, le stockage à court et à long terme, ainsi que les considérations juridiques et éthiques.	Le plan de gestion des données manque de clarté quant aux données prévues, aux métadonnées, au stockage à court et à long terme, ainsi qu'aux considérations juridiques et éthiques.	Le plan de gestion des données est peu clair et/ou omet un ou plusieurs des éléments suivants : données prévues, métadonnées, stockage à court et à long terme, considérations juridiques et éthiques.
	5%	Le budget comprend d'excellentes contributions de contrepartie (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (ratio >> 1:1.25).	Le budget comprend des contributions de contrepartie très importantes (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (≈ 1:1.25 ou plus).	Le budget comprend des contributions de contrepartie importantes (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (ratio 1:1 - <1.25).	Le budget comprend des contributions de contrepartie modérées (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (ratio 1:0,8 - < 1).	Le budget comprend des contributions de contrepartie insuffisantes (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales (ratio <0,8).
	5%	Les frais administratifs sont très bien justifiés et réduits au minimum .	Les frais administratifs sont bien justifiés et réduits au minimum .	Les frais administratifs sont justifiés .	Les frais administratifs sont mal justifiés .	Les frais administratifs ne sont pas justifiés .
Inclusion, diversité, équité et accessibilité et mobilisation des connaissances (25 %)	5%	L'équipage de l'expédition applique une perspective IDEA à toutes ses activités.	L'équipage de l'expédition est constitué en tenant compte de l'IDEA .	L'équipage de l'expédition fait référence à la politique IDEA .	L'équipage de l'expédition fait référence à la politique IDEA .	Aucune référence à la politique IDEA n'est mentionnée.
	5%	L'équipe est bien équilibrée entre les leaders avéré(e)s et émergent(e)s.	L'équipe comprendra à la fois des leaders avéré(e)s et émergent(e)s.	L'équipe pourrait compter à la fois des leaders avéré(e)s et émergent(e)s.	La composition de l'équipe n'est pas claire en termes d'équilibre du leadership.	La composition de l'équipe est déséquilibrée .
	5%	L'équipe inclut des groupes méritant l'équité dans la direction de l'expédition .	L'équipe comprend des groupes méritant l'équité dans l'expédition.	L'équipe pourrait inclure des groupes méritant l'équité.	Il n'est pas clair si l'équipe inclura des groupes méritant l'équité.	L'équipe ne comprend pas de groupes méritant l'équité.
	5%	Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de vérité et de réconciliation en incluant des partenaires et des entreprises autochtones (p. ex., des navires appartenant à des Autochtones) ainsi que leurs priorités et leurs points de vue.	Le projet a un fort potentiel pour faire progresser les objectifs de vérité et de réconciliation grâce à l'inclusion des priorités/perspectives autochtones.	Le projet pourrait faire progresser les objectifs de vérité et de réconciliation grâce à certains aspects de sa conception et de sa mise en œuvre.	Le projet est peu susceptible de faire progresser les objectifs de vérité et de réconciliation.	Le projet ne fera pas progresser les objectifs de vérité et de réconciliation.

	5%	La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition et post-expédition est susceptible d'intéresser les médias grand public, en plus d'atteindre diverses communautés.	La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition et/ou post-expédition aura probablement un rayonnement au-delà de la communauté scientifique.	La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition et/ou post-expédition est courante dans la communauté scientifique.	La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition pourrait atteindre certains publics. Aucun plan n'est prévu pour l'après-expédition.	Aucune stratégie de mobilisation des connaissances n'est mentionnée.
--	----	--	---	---	--	---